

Conservatoire
Gabriel-Fauré

Danger aux Mureaux

Classe à horaires aménagés

Rentrée
2026-2027



Les Mureaux

Notre ville a du talent

C'EST Quoi ?

Les Classes à Horaires Aménagés Danse (CHAD) offrent aux enfants, la possibilité de concilier un enseignement chorégraphique de qualité, une scolarité harmonieuse et respectueuse des programmes de l'Éducation nationale.

La danse, comme les autres arts, participe à la construction de la personnalité, développe la culture, la capacité de concentration et de mémoire.

À savoir :

Pour les familles ayant 2 ou plus de 2 enfants scolarisés, tous les enfants peuvent être inscrits au sein de l'école Jules-Ferry.

POUR Qui ?

La Classe à Horaires Aménagés Danse s'adresse aux enfants scolarisés en CE2 en 2026-2027 :

enfants de 8 ans.

Il est également possible d'intégrer la CHAD en 6^e au collège Jules-Verne.

L'enseignement général est dispensé à l'école Jules-Ferry :

10, rue Albert-Thomas Parc de Bècheville
ou au Collège Jules-Verne, rue Albert-Thomas.

L'enseignement de la danse est dispensé au Centre de la danse Pierre-Doussaint :

55, avenue Paul-Raoult
78130 Les Mureaux.

Pratique : Pour faciliter le transport (aller-retour) des enfants inscrits en CHAD de l'école Jules-Ferry, un service de ramassage scolaire en bus, encadré par un accompagnateur, est mis en place par la ville des Mureaux.



AVEC Qui?

Il s'agit d'un partenariat entre :

La ville des Mureaux à travers le Conservatoire à rayonnement communal Gabriel-Fauré **et** l'Éducation nationale.

Une pratique de 2h de danse contemporaine et d'1h30 d'hip-hop par semaine. Pour les collégiens, un atelier de danse supplémentaire d'1h30 encadré par un professeur de sport spécialisé en danse du collège.

En pratiquant la danse contemporaine, l'élève développe simultanément l'apprentissage technique et sa propre danse en improvisant et en faisant des propositions artistiques. Il développe ainsi une perception sensible de son corps, de son rapport à l'autre, au groupe et au monde qui l'entoure.

C'est pourquoi, même sans vouloir en faire un métier, la danse apporte à chacun un enrichissement corporel, imaginatif et social.

Cette pratique est complétée par l'enseignement de :

- La compréhension du corps dans le mouvement dansé (anatomie).
- La formation musicale adaptée au danseur.
- La culture chorégraphique.

Comment?

ET Après?

La CHAD est une formation de 7 ans :

- du CE2 au CM2 à l'école Jules-Ferry.
- de la 6^e à la 3^e au collège Jules-Verne.

Tarifs

L'inscription est gratuite, seuls les frais d'inscription au Conservatoire sont à acquitter.

Une tenue de danse est nécessaire (définie par le professeur de danse).

S'inscrire

Après le dépôt des candidatures, une commission mixte (Éducation nationale et Conservatoire) est chargée d'examiner les demandes d'admission.

Cette commission évalue la capacité à suivre un enseignement général et artistique renforcé au regard de la motivation et du degré d'autonomie de l'enfant.

Aucune connaissance chorégraphique n'est exigée.

Calendrier

- **De novembre 2025 à mars 2026** : ateliers de sensibilisation à la danse dans les écoles
- **Vendredi 10 avril 2026** : date limite de dépôt des dossiers d'inscription
- **Vendredi 22 mai 2026** : commission d'admission
- **Juin 2026** : diffusion de la liste des élèves admis au sein de la CHAD
- **Fin juin 2026** :

Pour les élémentaires :

- À la réception par courrier de la confirmation de l'admission, demander un certificat de radiation à l'école d'origine
- Transmettre le certificat de radiation à la mairie
- S'inscrire à l'école Jules-Ferry

Pour l'ensemble des élèves de la CHAD

- S'inscrire au Conservatoire Gabriel-Fauré et régler les frais d'inscription

Vous avez encore des questions, vous souhaitez en savoir plus ?

Inspection de l'Éducation nationale

4, rue Maryse-Bastie
78130 Les Mureaux
Tél : 01 30 04 17 20

Conservatoire à Rayonnement Communal Gabriel-Fauré

Château de Bècheville
16, rue Henri-Parent
78130 Les Mureaux
Tél : 01 30 91 38 26

Collège Jules-Verne

Rue Albert-Thomas
78130 Les Mureaux
Tél : 01 34 74 19 14

Les dossiers de candidature peuvent être retirés lors de la réunion de présentation, auprès de chaque directeur d'école ou auprès des professeurs de danse et remis le vendredi 10 avril 2026 au plus tard aux directeurs ou au Conservatoire.